

**OBJET : PUBLICATION DES INFORMATIONS RELATIVES AUX OBSTACLES À LA NAVIGATION AÉRIENNE SOUS FORME D'UN ENSEMBLE DE DONNÉES AU FORMAT NUMÉRIQUE.**

---

### 1. Contexte

Pour des raisons historiques de limitation de la taille de base de données et de publication au format papier de l'AIP, seules les coordonnées planimétriques d'un point moyen (point central ou barycentre) des parcs éoliens, associées à l'altitude/hauteur maximale de ces parcs, étaient jusqu'alors publiées à l'ENR 5.4.

Des modalités de publication des informations relatives aux obstacles à la navigation aérienne sous forme d'un ensemble de données au format numérique sont mises en œuvre par la DGAC, afin notamment de se mettre en conformité réglementaire et de répondre aux besoins des usagers dans un contexte d'évolution des outils informatiques et des méthodes de publication de l'information aéronautique.

### 2. Mise en œuvre de la publication des informations relatives aux obstacles à la navigation aérienne sous forme d'un ensemble de données au format numérique

À compter du cycle AIRAC 05/2021, les informations relatives à chaque obstacle à la navigation aérienne, notamment celles concernant chaque aérogénérateur individuel, sont publiées dans un ensemble de données au format xls, qu'il est possible de télécharger au moyen d'un lien figurant dans l'ENR 5.4 et sur la page d'accueil de l'eAIP à la place des actuels tableaux html ou PDF.

Ce fichier xls est mis à jour à chaque cycle AIRAC. Il comporte différents onglets correspondants pour le cycle AIRAC considéré :

- aux informations en vigueur relatives à chaque obstacle à la navigation aérienne ;
- à la liste des changements :
  - obstacles ajoutés ;
  - informations modifiées ;
  - obstacles supprimés ;
- au glossaire français/anglais ;
- au jour et à l'heure de création du fichier.

### 3. Production des grandes cartes aéronautiques

Pour des raisons de lisibilité des informations des grandes cartes aéronautiques, les groupes d'obstacles éoliens continuent à être représentés sur les grandes cartes sous forme d'un symbole associé au point moyen du parc éolien avec l'altitude/hauteur de l'aérogénérateur le plus haut du groupe.